

Mesdames, messieurs
Pradonnaises, Pradonnais

Qu'il est bon de partager à nouveau avec vous le traditionnel moment des vœux à la population.

Bienvenue donc aux Pradonnaises et Pradonnais anciens et nouveaux, aux conseillers départementaux, aux élus des communes voisines, aux représentants des pompiers et de la gendarmerie.

Je tiens à remercier mes collègues du Conseil Municipal et les membres du Conseil Municipal des jeunes d'être à mes côtés pour vous accueillir.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible »

C'est par ces mots d'Antoine de Saint -Exupéry que je tiens à vous remercier de votre présence ce soir. Vous êtes chaque année, nombreux à participer à cette cérémonie des vœux, ce qui est une preuve de votre intérêt pour les affaires de la commune.

Pour préparer mon discours, j'ai l'habitude de me replonger dans les actions communales marquantes de l'année écoulée.

L'année 2022 a commencée par le recensement qui est un moment important pour la commune.

Les données recueillies permettent de définir la participation de l'état au budget des communes, de calculer le nombre d'élus au conseil municipal.

Merci à madame Cindy Pezard, agent recenseur et Yvette Darnoux l'élue référent pour leur implication.

L'essor de la population continue puisque si nous regardons son évolution Pradons comptait 180 habitants en 1982, 298 en 2002 et 537 aujourd'hui.

Les cellules commerciales du Spar ont pu être utilisées cet été par les gérants. Un point chaud ouvert à l'année, un magasin de produits régionaux et une location de vélos. Une ou deux cellules sont disponibles à la location. Les personnes intéressées peuvent se rapprocher du Spar ou de la mairie pour tout renseignement.

Cette année nous avons rénové le jardin d'enfant le Petit Prince. L'ancien jeu qui n'était plus aux normes a été remplacé et le sol souple renouvelé.

Les jeunes c'est l'avenir et le Conseil Municipal des jeunes nous le prouve car il fourmille d'idées et de projets

A l'initiative de celui-ci, un appareil de fitness est installé le long de la voie verte et il est utilisé régulièrement. Suite au dossier présenté par les jeunes, le Conseil Départemental a attribué une subvention de 1000 euro. Nous compléterons cet espace par une table de pique-nique et des bancs. D'autres projets en gestation mettront plus ou moins de temps pour aboutir.

Merci aux six membres de leur engagement pour la collectivité.

La CCAS participe aussi à l'animation du village avec l'organisation de nombreuses manifestations :

Soirée de présentation des artistes et associations de la commune, la fête d'halloween, vide dressing. Ces journées permettent de récolter des fonds pour des actions sociales comme la distribution de colis de fin d'année ou le repas des aînés ainsi que le spectacle de Noël en partenariat avec les communes de Balazuc et Chauzon offert aux enfants des trois villages.

Ces offres viennent compléter celles d'Animation Loisirs Pradons qui organise des activités journalières et des festivités saisonnières.

D'autres Pradonnais nous accompagnent pour animer le village :

Jacky Boyer initie et aide les enfants à dessiner

Jean Pichon propose des stages de photographie, prises de vue et cadrage. Vous pouvez voir une de ces photos à l'écran

Merci à eux pour leur gentillesse et la qualité des conseils donnés.

Une bonne nouvelle est arrivée avec l'installation d'un cabinet d'infirmières à Pradons. Manon Lagrange et Laurianne Collet sont à l'Espace Escola qui a été réaménagé pour créer une salle d'attente et un cabinet de soins et de prélèvements. Une permanence est assurée tous les mardis matin de 7h30 à 8h30.

L'éclairage public contribue à la tranquillité et à la sécurité de nos concitoyens. Vous êtes d'ailleurs nombreux à nous solliciter dès qu'une lampe tombe en panne dans une rue ou un quartier de notre commune.

Dans cette optique et dans un souci d'économie d'énergie nous allons rajeunir notre parc avec l'emploi d'ampoules leds moins énergivores et une baisse d'intensité sera mise en place de 23Heures à 6heures du matin.

Les travaux prennent du retard car il est difficile d'obtenir du matériel en ce moment.

Autre projet en cour de finalisation, le système de vidéo protection. Deux caméras sont en fonctionnement et quatre autres vont bientôt être mise en place. L'investissement de 44200 euro a été subventionné par l'Etat pour 15681€ et de 8961€ par la région.

Ce dispositif aide déjà la gendarmerie et sera encore plus efficace quand il sera totalement opérationnel.

2023 verra la réalisation d'un investissement important pour la commune.

Après plusieurs rencontres avec le Département l'étude de la traversée du village est arrivée à son terme. Les trottoirs, de la rue de la place Nicolas jusqu'à la route du cirque de Gens seront mis aux normes. Le carrefour sera modifié avec le déplacement de la sortie de la voie romaine des Helviens. En complément des gaines seront mise en place pour l'installation éventuelle de feux tricolore dit « intelligents » qui passe au rouge si la vitesse n'est pas respectée. Le cahier des charges pour l'appel d'offre aux

entreprises sera finalisé rapidement pour un début des travaux au mois d'octobre.

En ce début d'année l'espace cinéraire qui est très vétuste va être renouvelé et complété avec le jardin du souvenir.

Les travaux de voirie concerneront une partie du chemin de la Bergerie, l'impasse des Blaches car ils ont subi des dégâts pendant les orages de novembre. Si l'enveloppe dédiée n'est pas toute utilisée nous étudierons d'autres possibilités.

Le petit chemin menant à la passerelle lui aussi endommagé par les pluies sera remis en état.

Le point d'apport volontaire du parc du Petit Prince sera réaménagé pour une meilleure intégration paysagère.

Après quatre années, la procédure d'abandon manifeste de la « Maison Moulin » située rue de l'Ecole se termine. Nous y construirons un logement et d'un local pour la mairie.

Une nouveauté en 2023 : Vous pouvez déposer vos demandes d'urbanisme à l'adresse mail:
urbanisme@pradons.fr

Concernant le déploiement de la fibre l'étude est en cours avec l'identification des adresses de chaque logement et des réseaux existants pouvant être utilisés pour son installation. Si les délais annoncés sont respectés les premiers branchements devraient intervenir fin 2024 ou début 2025

Pour réussir toutes ces actions je peux m'appuyer sur le Conseil Municipal : Anne-Marie, Yvette, Marie-Paule, Christine, Valérie, Christophe, Benoit, Samuel et Johann, les membres de la CCAS : Monique, Claudine, Michel ainsi que des bénévoles qui nous aident lors de manifestation, merci à tous pour votre implication.

Merci également à Françoise secrétaire et Pierre au service technique.

Pour terminer mes propos je souhaite émettre des vœux pour la nouvelle année.

Alors ensemble, façonnons le présent pour qu'il devienne ce que nous espérons. Un monde de paix, de justice et de fraternité.

Que 2023 soit efficace dans l'avancée de vos projets

Que 2023 soit solidaire dans toutes nos interactions avec les autres

Que 2023 soit douce pour vos familles

Espérant le meilleur pour chacun.

Bonne année 2023.

Pour continuer la soirée, retrouvons nous autour du buffet préparé par Clémentine et Joseph propriétaire du restaurant le Terminus qui habite sur la commune.